



Abandon des biens sans aucune nouvelle pendant 2 ans

Par Maggy

BONJOUR

Mon ex compagnon peut il récupérer ses affaires (TV micro ondes outils...) au bout de deux ans sans avoir donné de nouvelle après abandon du domicile du jour au lendemain.

J'ai attendu 2 ans qu'il vienne les récupérer. Jamais il n'est venu car il a déménagé dans une autre région.

Deux ans après, il me recontacte par sms, en me menaçant que j'ai intérêt d'avoir tout gardé, alors que j'ai depuis peu refait ma vie et qu'on a dû se séparer récemment d'une partie de ses affaires (en double) faute d'avoir de ses nouvelles

MERCI

CG du forum marques de politesse.

Par Isadore

Bonjour,

Vous ne reconnaissez sous aucun prétexte vous être débarrasser de choses lui appartenant. Vous ne vous êtes pas séparé de ses affaires mais des vôtres.

Vous ne lui répondez pas. Si jamais il insiste, vous lui répondrez par courrier recommandé que vous lui demandez la liste des affaires à lui que vous êtes censée détenir afin de pouvoir vérifier.